

Le 11 mai 2021,

L'Université de Lille propose un nouveau plan de solidarité pour ses étudiant·e·s

Un an après le premier confinement, l'Université de Lille reste mobilisée aux côtés des étudiant·e·s et alloue un budget de près d'un million euros pour un nouveau plan de solidarité.

Face aux difficultés liées à la situation sanitaire, ce dispositif permettra de proposer aux étudiant·e·s des mesures favorisant l'autonomie et la mobilité.

L'autonomie numérique

800 chèques d'une valeur de 250€ seront mis à disposition d'étudiant·e·s ayant bénéficié d'un prêt d'ordinateur. Ces chèques permettront le retrait d'un ordinateur reconditionné dans le cadre du partenariat avec la Collecte.Tech (Emmaüs Connect) et la ville de Lille ou d'aider à l'achat de matériel informatique dans le commerce.

Un soutien aux besoins quotidiens

L'université en partenariat avec la métropole européenne de Lille propose 1000 chèques alimentaires d'une valeur de 50€ pour les dépenses de première nécessité en direction d'étudiant·e·s accompagné·e·s par le fonds de solidarité et de développement des initiative étudiantes (FSDIE).

Un appui à la mobilité

- L'université en partenariat avec l'ANCV va octroyer, sous conditions de ressources, 2500 chèques vacances d'une valeur de 200€ permettant aux étudiant·e·s de s'offrir un séjour, de régler des billets de train ou d'accéder à des loisirs. Un formulaire de demande sera à remplir et ce dispositif sera non cumulable avec les chèques numériques.

- Une aide au passage du code de la route sera également proposée pour les étudiant·e·s de première année, sans condition de ressources. Ainsi, ce sont les 2500 premières inscriptions qui seront prises en charge par l'université.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à retrouver l'ensemble des aides et démarches sur leur intranet et sur les réseaux sociaux.



Retrouvez toutes les informations relatives aux dispositifs d'accompagnement sur [notre site](#)

CONTACT PRESSE

Romain Bergin
Chargé des relations presse scientifique
Port. 06 70 33 86 65
romain.bergin@univ-lille.fr